Image not found or type unknown

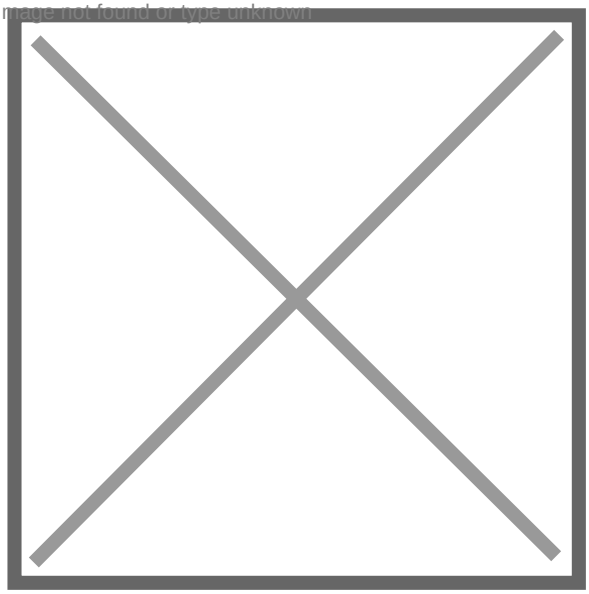

# D'une hlm à une autre. problème de préavis

Par **SOLENOIC**, le **16/10/2012** à **19:57**

Bonjour,

Je suis actuellement locataire d'un F3 HLM. Depuis 4 ans, j 'attends un F4 et ma candidature a enfin été acceptée sur la même commune par une autre société de HLM. On me demande de venir signer le contrat de location pr le F4 dans les 15 jours, or je dois un préavis de 2 mois à mon bailleur actuel de mon F3. Si je signe ce contrat dans les 15 jours, cela veut dire que je me retrouve avec deux loyers à payer pendant 6 semaines, ce qui me parait financièrement impossible.
Seule avec deux efants à charge, je n'ai pas les moyens de payer deux loyers pdt six semaines, d'autant plus que l'APL que je touche actuellement pr mon F3 n'est évidemment pas cumulable avec celle que je toucherai pour le F4.
Comment faire? Quels sont mes droits? Quand j'appelle mon bailleur actuel, il me dit que le préavis de deux mois ne peut être réduit, que je ne suis pas la seule ds ce cas...mais la situation n'est qd même pas normale
Merci pour vos conseils

Par **Lag0**, le **17/10/2012** à **07:58**

Bonjour,
Bien sur que si, la situation est normale.
Vous devez bien un préavis de 2 mois pour votre logement actuel, et vous avez de la chance que ce soit un HLM, avec un bailleur privé, ce serait 3 mois.
Seule solution pour ne pas payer le loyer durant tout le préavis, que le logement soit reloué avant.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés